

COLOMBIE



Assistants de langue française

Fiche-destination 2024-2025

IMPORTANT : Le programme des assistants de langue propose une mobilité **pré-professionnalisante**. Pour cette raison, il est impératif de **préparer son projet** (destination, financement, etc.). **Toute candidature vaut engagement**. Les désistements éventuels devront être justifiés, sous peine de ne plus être autorisés à postuler au programme ultérieurement.

Seuls France Éducation international et les instances étrangères décident du choix des étudiants retenus. L'inscription au programme n'implique pas nécessairement sa sélection.

<p>Nombre de postes offerts</p>	<p>À titre indicatif, environ 20 postes sont proposés chaque année.</p>
<p>Critères d'éligibilité spécifiques à la Colombie</p>	<p>En complément des critères généraux d'éligibilité énoncés sur le site de France Éducation international, les critères spécifiques suivants s'appliquent pour ce pays :</p> <ul style="list-style-type: none"> • être de nationalité française ; • justifier d'un niveau B1 en espagnol ; • avoir validé au minimum une L3 au moment du dépôt du dossier. <p>Les profils FLE et enseignement des langues sont particulièrement appréciés par les partenaires recruteurs.</p> <p>Sont exemptés de justificatif de statut étudiant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les candidats ayant été assistants de langue française en 2022-2023 ou 2023-2024 : ils devront fournir au moins une <u>lettre de recommandation</u> d'un ancien ou actuel établissement d'exercice dans leur dossier de candidature (<i>dans le champ « éléments spécifiques » de la section « Atouts »</i>). - les titulaires d'un diplôme d'un établissement supérieur français obtenu en 2021, 2022 ou 2023 : ils devront fournir au moins une <u>lettre de recommandation</u> d'un ancien ou actuel professeur, tuteur de stage ou employeur dans leur dossier de candidature (<i>dans le champ « éléments spécifiques » de la section « Atouts »</i>). <p>Un <u>justificatif de niveau de langue</u> (certification, attestation, relevé de notes de cours de niveau B1 et plus, preuve de séjour long dans un pays hispanophone) devra également être fourni, sauf si le candidat est/a été assistant dans un pays hispanophone (<i>dans le champ « diplôme/certificat » de la langue concernée de la section « Formation »</i>).</p>
<p>Villes ou régions d'affectation</p>	<p>Voir carte</p> <p>Les villes d'affectation peuvent varier d'une année sur l'autre. Les vœux formulés dans le dossier de candidature seront satisfaits dans la limite des postes disponibles.</p>



Établissements	<p>Les assistants sont affectés dans des établissements d'enseignement supérieur ou secondaire. Ils pourront également être sollicités pour contribuer aux activités organisées par le réseau de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France (sur une base bénévole non rémunérée).</p> <p>La plupart des universités d'accueil forment des futurs enseignants de langue. Elles attendent souvent des assistants français qu'ils assurent une tâche d'enseignement plus que d'accompagnement dans l'apprentissage de la langue.</p>
Calendrier	<p>Publication des résultats: France Éducation international informera les candidats de la suite donnée à leur candidature à partir du mois d'avril 2024.</p> <p>Contrat : 10 mois (début août 2024 - fin mai 2025).</p>
Temps de travail et de congés	<p>15 heures maximum par semaine de face à face avec les étudiants.</p> <p>Congés : les établissements scolaires et universitaires sont autonomes dans la gestion de leur calendrier. Les dates de vacances peuvent ainsi varier d'un établissement à l'autre.</p>
Rémunération et aides	<p>Rémunération mensuelle : 3 salaires minimums colombiens (à titre indicatif : environ 828€). Ce montant permet de vivre confortablement dans l'ensemble du pays même si le coût de la vie est plus élevé dans les grandes villes, en particulier Bogotá et Medellín.</p> <p>Installation : les frais de voyage, nourriture et logement sont à la charge de l'assistant.</p> <p>L'ICETEX, organisme chargé de la gestion du programme en Colombie, accueille les assistants à l'aéroport et prend en charge leur logement à Bogotá quelques jours fin juillet.</p> <p>Un accès gratuit est donné aux plateformes IF Cinéma et Culturethèque.</p>
Statut de l'assistant	<p>L'assistant a le statut de boursier du gouvernement colombien. Il n'est imposable ni en France ni en Colombie.</p>
Permis de travail et visa	<p>Visa de courtoisie Visa V (Visitante) - gratuit</p> <p>L'assistant doit effectuer les démarches de visa au consulat de Colombie de son pays de résidence (durée des démarches : jusqu'à 30 jours ouvrés). Il recevra à cette fin une lettre d'invitation de l'ICETEX.</p> <p>Arrivé en Colombie, l'assistant devra enregistrer son visa auprès de <i>Migración Colombia</i> sous 15 jours, et demander la carte d'identité réservée aux étrangers vivants sur le sol colombien, la <i>Cédula de Extranjería</i> (coût : environ 300 000 COP). Il est possible de payer en ligne sur le site de <i>Migración Colombia</i>.</p>
Documents supplémentaires à fournir	<p>Un CV en français et un CV en espagnol seront à fournir dans le champ « Elements spécifiques » de la partie « Atouts » du dossier de candidature.</p>



Couverture sociale	L'ICETEX inscrit chaque assistant à une assurance garantissant la couverture sociale sur le territoire colombien et le rapatriement (en cas d'invalidité ou de décès).
Formation	<p>France Éducation international met à disposition des futurs assistants de langue française un module de formation en ligne, gratuit, disponible à tout moment sur la plateforme FEi+.</p> <p>En plus des ateliers méthodologiques proposés lors de la journée d'accueil (cf. ci-dessous), des ateliers pédagogiques en ligne adaptés au contexte des assistants seront offerts par le Service de coopération éducative de l'Ambassade de France à deux moments de l'année universitaire.</p>
Réunion d'information	A l'arrivée en Colombie, deux journées d'accueil sont organisées : la première par l'organisme colombien qui gère le programme, en présence des assistants de langue de tous les pays participants, et la seconde, organisée par l'Ambassade de France à Bogotá, spécifiquement pour les assistants français. Ces journées pourront être présentiels ou virtuelles, les modalités et conditions seront communiquées aux assistants sélectionnés.
Liens utiles	<ul style="list-style-type: none"> • Ambassade de Colombie en France : http://www.consulatcolombie.com/ • Ambassade de France en Colombie : www.ambafrance-co.org • ICETEX : Página principal del ICETEX: créditos educativos, becas, fondos y noticias - ICETEX • Réseaux sociaux du Service des assistants de langue et de la mobilité : 
Reconnaissance de l'expérience	Certaines universités reconnaissent l'expérience d'assistant de langue française à l'étranger, notamment par l'octroi de crédits ECTS. Renseignez-vous auprès de votre UFR ou département et sur le site de France Éducation international .
Renouvellement de contrat	<p>Il n'existe pas de possibilité de renouvellement de contrat en Colombie.</p> <p>A ce titre, les assistants ayant terminé leur contrat en Colombie doivent impérativement quitter le pays dans les délais prévus par le visa de courtoisie octroyé par les autorités colombiennes.</p>
Témoignages	De nombreux témoignages d'assistants de langue sont disponibles sur le site internet de France Éducation international .



Carte

Les départements colombiens pouvant accueillir des assistants sont classés en 4 régions. Vous avez la possibilité d'indiquer 3 régions par ordre de préférence.

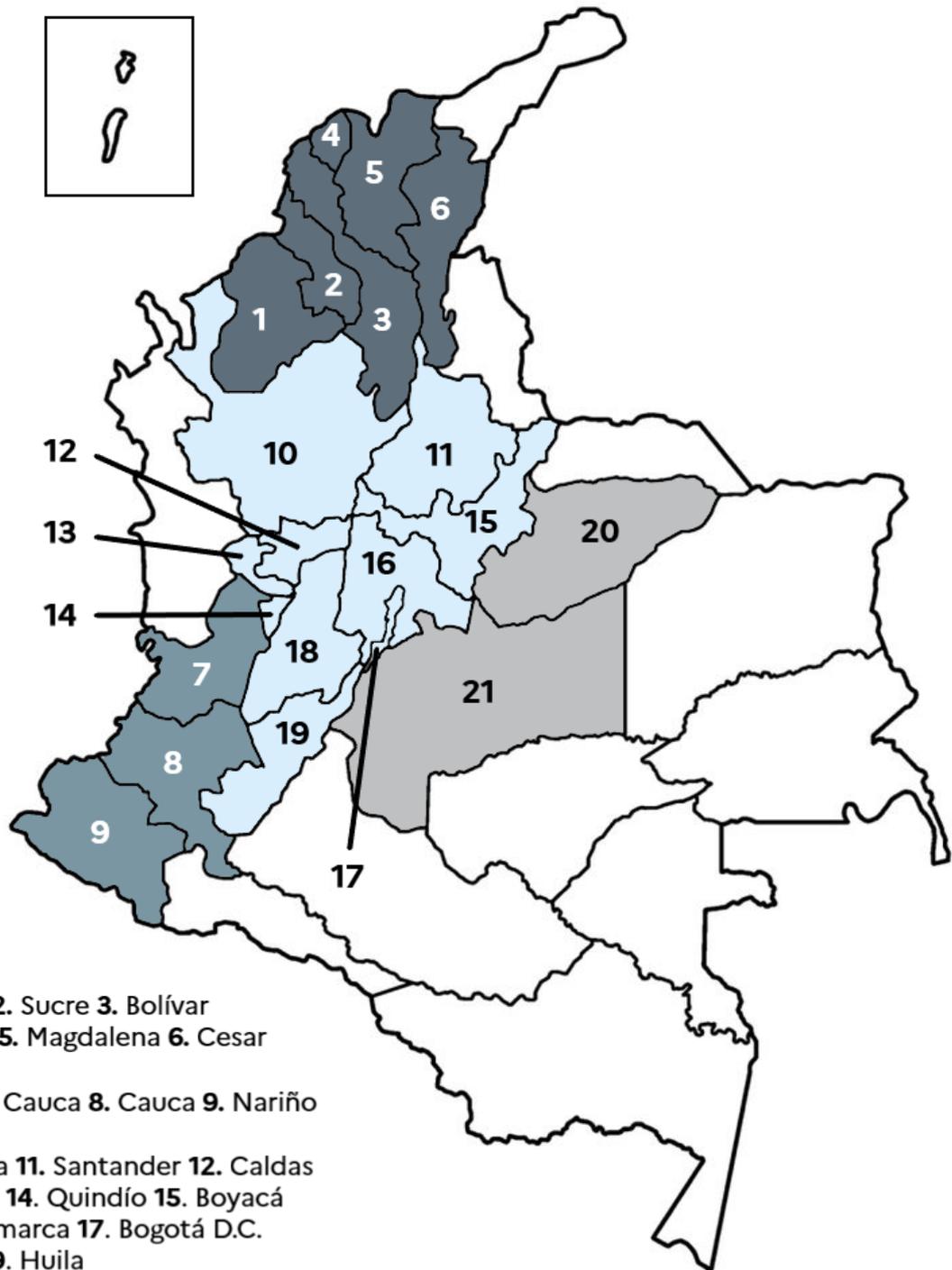
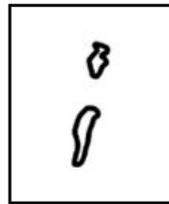
Exemple :

Choix 1 : Caribe

Choix 2 : Andes

Choix 3 : Indifférent

En l'absence de préférence régionale, veuillez sélectionner « indifférent ».



■ **Région Caribe** : 1. Córdoba 2. Sucre 3. Bolívar
4. Atlántico 5. Magdalena 6. Cesar

■ **Région Pacífico** : 7. Valle del Cauca 8. Cauca 9. Nariño

■ **Région Andes** : 10. Antioquia 11. Santander 12. Caldas
13. Risaralda 14. Quindío 15. Boyacá
16. Cundinamarca 17. Bogotá D.C.
18. Tolima 19. Huila

■ **Région Orinoquia** : 20. Casanare 21. Meta